

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 14 Decembre 1847. No. 27.

DONNANT LES DIMENSIONS, L'ÉTENDUE, ET AUTRES DÉTAILS DES CANAUX DE LA PROVINCE, CONSTRUITS ET EN CONSTRUCTION, SOUS LE CONTRÔLE DU BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS, CANADA.

NOMS DES CANAUX.	Longueur de Canal en milles.				Nombre d'écluses.	Chute d'eau en pieds.	Longueur de sus (d'usage d'aval) à chute d'aval.				Largeur totale.	Profondeur sur l'écluse.	Largeur du Canal.		REMARQUES.
	en milles.	en milles.	en milles.	en milles.			en pied.	en pied.	Au plat-fond.	Au niveau de l'eau.					
CANAL WELLAND,—qui unit le Lac Érié au Lac Ontario, et fait éviter la Chute de Niagara, Le Corps Principal, de la Pointe Colborne, L. E., à la Pointe Dallowrie, L. O. La Branche de Jonction à Dunnville. La Branche de Broad Creek à Port Maitland.	28	21	1	1	24	330	150	261	9	45	81	45	81	81	Le Canal a deux entrées dans le Lac Érié : l'une à Port Maitland, environ 38 milles ouest de Buffalo ; l'autre à Port Colborne, environ 20 milles de Buffalo. A ces deux endroits le Lac est généralement navigable au printemps une ou deux semaines plus tôt qu'à Buffalo. Ce Canal communique aussi avec la grande Rivière Navigation à Dunnville. Deux des grandes classes d'écluses sont placées plus bas que Ste. Catharine, et les bateaux à vapeur peuvent aller à cet endroit.
CANAL DU ST. LAURENT, qui unissent le lac Ontario à l'Océan, Les Galoppes, Pointe aux Iroquois, Rapide Plat, Pointe de Farren, Canal de Cornwall, qui évite le Long-Sault,	2	3	4	4	2	11	200	45	9	45	90	50	90	90	Ces Canaux ont été complétés en Septembre 1847. Comme les bateaux à vapeur descendent tous les jours les Rapides en dehors de ces Canaux, ils n'auront jamais à se rencontrer ; par conséquent, la largeur du plat-fond des Canaux est diminuée de 50 pieds.
Canal de Beauharnais, unissant le Lac St. François au Lac St. Louis, et évitant le Côteau, les Cédres et les Cascades, Canal de Lachine, de Lachine à Montréal,	11 1/2	6 1/2	5	5	9	52 1/2	200	45	9	45	120	80	120	120	Complet. Les Steamers qui portent la Maille viennent actuellement du Lac Ontario à Lachine, à 9 milles de Montréal. Il sera en pleine activité vers le 1er Juin 1848.
* Total, depuis le Lac Érié à l'Océan,	69	54	53 1/2	53 1/2	54	53 1/2									Les vaisseaux de 300 à 350 tonneaux peuvent passer dans ces Canaux.
La distance du Lac Érié à Montréal point final de la Navigation pour les Vaisseaux de la mer, est de 367 milles ; et la différence de niveau du Lac Érié à l'extrémité où la marée se fait sentir est de 564 pieds.															
Ecluse et barrage aux Rapides Ste. Anne, haut de l'Isle de Montréal,	1	3 à 6	200	45	7	45	200	45	200	200	Complète la navigation par les Canaux du Rideau et de l'Ottawa, et unit le Lac des Deux Montagnes, au Lac St. Louis. En pleine opération.
Ecluse et barrage à St. Ours, sur la Rivière Richelieu,	1	3 à 7	200	45	7	45	200	45	200	200	Sera complété en 1848 ; les bateaux à vapeur de Québec et de Montréal pourront alors alors se rendre au Bassin de Chambly dans toute saison ; et des vaisseaux des Lacs Supérieurs avec des produits, pourront descendre le St. Laurent, et remonter le Richelieu et le Canal de Chambly au Lac Champlain.
Canal de Chambly, unissant le Lac Champlain au Bassin de Chambly,	9	73	120	24	6	24	120	24	120	120	Construit sous la direction de Commissaires Locaux.

* Pour mettre en regard la route par le St. Laurent et celle par le Canal Érié, voici les dimensions de celui-ci :

Canal Érié (Etat de New-York), | 363 | 84 | 688 | 90 | 15 | 4 | 28 | 40 | Telles sont les dimensions du Vieux Canal, ne donnant passage qu'aux bateaux qui n'ont pas plus de 75 ton.

N. B. Les dimensions extrêmes d'un vaisseau capable de passer par les Ecluses des Canaux de Lachine, de Beauharnais, de Cornwall et de Williamsburg, dépendront toujours de la largeur de la poupe et de l'angle de l'éperon. Dimensions extrêmes.—De la poupe à la proue, 179 pieds 6 pouces ; de tribord à babord, 44 pieds. Montréal, 14 décembre 1847.

MANDEMENT DE S. E. MGR. LE CARDINAL DE BONALD, ARCHEVÊQUE DE LYON ET DE VIENNE.

Qui ordonne des prières pour Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

LOUIS-JACQUES-MAURICE DE BONALD, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de la sainte trinité au mont Pincius, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules, etc.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en N.-S. Jésus-Christ.

« Depuis quelques années, N. T. C. F., la presse nous répète par ses mille voix et dans tous les éditoriaux, que la religion catholique est descendue dans le tombeau avec ses institutions : son influence, ses traditions ; qu'elle erre au milieu de nous, comme une ombre plaintive qui regrette une puissance qui n'est plus, et une grandeur éclipse sans retour. Quelques écrivains lui accordent encore un reste de vie prêt à s'éteindre, en louant son lit de mort, annonçant avec autorité qu'elle est entrée dans l'agonie, et qu'elle touche à son heure suprême. Ils saluent encore une fois cette reine qui s'en va, et donnent à ses derniers moments des regrets hypocrites. Ce sont des sages qui font entendre ces paroles prophétiques ; ce sont des savants qui tiennent le sceptre de l'histoire et de la poésie, dont la plume évoque trace ce sombre tableau ; ce sont d'infatigables scrutateurs des secrets de la nature, qui, avec l'accent de la compassion, souhaitent déjà une terre légère à celle qui a conservé le dépôt de toutes les sciences ; ce sont enfin de grands esprits qui pensent que le gaz et la vapeur, plutôt que la justice, élèvent les nations, et que l'Eglise catholique, ne pouvant plus rien pour elles, doit entrer dans son repos, et dormir son sommeil.

« Tandis que ces savants et ces sages rendent ces oracles, et que leurs chants lugubres célèbrent les funérailles de la religion, un Pontife de cette religion se lève de son siège antique, prononce quelques paroles, trace rapidement quelques lignes, et le monde indifférent secoue sa torpeur ; et, avec ses doctes, ses sages, ses prophètes et ses grands, s'incline devant le représentant de celui qui est la voie, la vérité et la vie.

« Les penseurs et les philosophes du siècle passaient devant la papauté en branlant la tête, et en lui disant comme les Juifs à Jésus en croix : *Si tu viens de Dieu, sauve-toi toi-même.* Croyant avoir scellé le sépulchre du catholicisme, ils s'applaudissaient de pouvoir suivre tranquillement la voie du progrès, sans rencontrer d'obstacles sur leurs pas. Cette Eglise dont la morale était pour eux si importune, dont la voix avait si souvent contrarié leurs passions. Et voilà que le chef de cette Eglise ose encore parler, écrire, commander, vivre enfin, et souffler la vie à ce qui ne l'avait plus, réunir ce qui était dispersé, tenter ce que toute autre puissance ne pourrait tenter. Les détracteurs de la papauté sont condamnés à louer les actes d'un Pape ; leur plume si fière est réduite à faire l'éloge de l'évêque de Rome, du chef de l'Eglise catholique, du souverain pontificat.

« Quel spectacle pour le monde ! Les événements qui se passent dans la Péninsule italienne ne sont-ils pas l'accomplissement de cette parole de l'éternelle vérité : *Je déconcertai la sagesse des sages, et je rejeterai la science des savants ?* Un roi-pontife dont le gouvernement semblait à nos hommes politiques les plus avancés le type de l'absolutisme le plus incurable, a compris, lui, la véritable liberté, et n'a pas attendu qu'elle vint à lui ; il est allé à sa rencontre. Pie IX l'a introduite dans ses Etats ; il l'a consacrée en marquant son front du sceau de la croix, et l'a fait monter sur son trône, non pour effrayer les nations, mais pour qu'elle régne paisiblement avec lui, et fit avec lui le bonheur de ses sujets. Tout entier à son œuvre réformatrice, et dans toute tête s'incline devant la loi, que le privilège ne soit un abri pour personne, et que de honteuses dilapidations ou d'imprudentes largesses n'épuisent pas la fortune publique. Loin de repousser les améliorations introduites par les temps modernes, il appelle ses enfants à en jouir comme les autres peuples, et par de sages mesures combat la paresse et la misère, qui ne peuvent engendrer dans un Etat que le trouble et la ruine. Aussi les populations reconnaissantes bénissent les sages et pacifiques réformes, entreprises par le chef de l'Eglise, et pleines de confiance s'abandonnent, calmes et dociles, à la direction de celui qui, malgré sa faiblesse, peut encore remuer le monde, sans provoquer ni craindre les agressions d'aucun parti. Elles savent que le successeur de Pierre peut pour la liberté véritable et chrétienne, ce que ne pourraient jamais pour elle les puissances qui mettent tout leur espoir dans le nombre de leurs soldats, dans les foudres de leur artillerie, et dans l'habileté de leur politique.

« Le clergé, N. T. C. F., s'associe pleinement à la pensée féconde et saintement libérale de Pie IX. Il contemple avec un légitime orgueil et une joie sincère la lutte glorieuse de son auguste chef contre tous les abus ; contre la pusillanimité des uns, et les encouragements perdus des autres ; contre la timidité qui recule devant tous les obstacles, et l'audace qui veut tout tenter. N'avons-nous donc pas le droit de nous prononcer contre le Pape et de vouloir l'entraver ? Mais a-t-il une seule fois adressé la parole à un évêque et à un prêtre pour avoir si bien pénétré leur pensée ? Il a affirmé que le Pape était seul, absolument seul. Devait-on s'attendre à trouver une pareille calomnie sur les lèvres qui dictent des lois ? On ne sert pas la cause de la liberté en trompant les peuples par des assertions injustes et mensongères.

« Non, le Pape n'est pas seul ; le clergé et les fidèles, soumis à son autorité spirituelle, sont avec lui pour le bénir et l'encourager à poursuivre le cours de ses réformes entreprises, pour le consoler dans les peines inévitables de sa mission, et pour lui obtenir du ciel, par leurs vœux et leurs prières, l'esprit de force pour de nouveaux combats ; l'esprit d'intelligence, pour qu'il comprenne tous les besoins de son peuple.

« Non, le clergé ne veut pas entraver Pie IX dans la carrière qu'il parcourt si glorieusement. Il veut le seconder de tous ses efforts et de toute la ferveur de ses prières, afin que ce grand Pontife reçoive pendant son règne la récompense de son dévouement, en voyant se consolider son œuvre réformatrice ; l'ordre public s'associer sur les bases solides de l'égalité devant la loi, de la justice dans la distribution des charges, de l'économie dans la gestion des finances : mais surtout en voyant la loi du Seigneur fidèlement observée, et la religion et la morale entourées du respect qu'inspire le christianisme. Puisse notre Père commun, toujours en garde contre les louanges de la trahison, et ne connaissant d'autre crainte que celle de Dieu, obtenir un succès digne de ses intentions si pures, et triompher dans toutes ses entreprises sans jamais éprouver les amertumes de l'ingratitude !

« Sans doute, N. T. C. F., vous viendrez dans nos temples prier avec vos pasteurs pour le Pontife auquel la providence, dans sa miséricorde, a confié la direction de l'Eglise, et qu'elle a placé sur un trône pour montrer aux peuples et aux rois ce que peut, pour le bonheur des nations, l'alliance sincère de la religion et de la liberté. Mais la France catholique ne saura-t-elle prier à son pasteur que le secours de ses prières ? Au moyen-âge l'Europe armée se serait ébranlée pour aller offrir au chef de l'Eglise son sang et son épée, pour défendre ses droits menacés, et le soutenir dans la lutte qu'il a engagée contre tous les abus. Aujourd'hui une croisade plus pacifique pourrait être entreprise par les fidèles en faveur de leur chef spirituel. L'obole des chrétiens qui va dissiper jusqu'aux extrémités du monde les ténèbres de l'ignorance, ce point au milieu de populations paisibles les horreurs de la guerre ? Ce n'est point le clergé qui devrait recevoir ces offrandes pour les transmettre au représentant parmi nous du successeur de Pierre ; la malignité pourrait encore jeter un soupçon sur notre désintéressement. Mais toujours bien inspirés par leur zèle et leur charité, les ca-

thologiques savaient trouver un autre modèle de perception. Leurs pontifes et leurs prêtres inaient avec bonheur déposer leurs dons dans les mains choisies pour les recueillir.

"Nous confions cette pensée aux fidèles. Dieu la rendra féconde, si elle peut tourner à sa gloire et au bonheur d'une nation amie."

"Pour nous, N. T. C. F., nous vous appelons aux prières et aux supplications; et pendant que notre auguste chef combat, levons nos mains vers Jésus dont il est l'image et le vicesire, et vers Marie, qui est toute-puissante auprès de Jésus."

"A CES CAUSES: Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les docteur et chapitre de notre Eglise primatiale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

"10. Le dimanche 17 octobre, XXII. après la Pentecôte, ou le premier dimanche après la réception du présent Mandement, et pendant toute la semaine, on récitera à la messe les oraisons, secrètes et postcommunion, Pro Papa."

"Le même dimanche, au chœur après vêpres, au salut du Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le psaume 120, Levavi oculos meos in montes, le v. Ostende nobis, Domine, etc., et l'oraison, Pro Papa. On chantera aussi le Sub tuum presidium le v. Ora pro nobis, sancta Dei Genetrix, et l'oraison Concede nos famulos..."

"20. Dans toutes les communautés religieuses on fera une communion extraordinaire pour le Pape. Les religieuses qui réciteront l'office pendant la nuit, réciteront au chœur après matines le Sub tuum presidium pendant huit jours."

"Et sera notre présent Mandement lu et publié à la messe du Pape le premier dimanche après sa réception, et affiché par tout où besoin sera."

"Donné à Lyon, en notre palais archiépiscopal, sous notre Secrète, le 12 octobre 1847."

"L. J. M. CARD. DE BONALD, Arch. de Lyon. Par Mandement: ALLIBERT, Chan. secrét."

RAPPORT

Du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du Bureau de Santé de la Cité Montréal.

(Suite.)

Sur la 11me question. Je suis persuadé que les malades dans les tentes et les appartements ont souffert de la soif, les gardes-malades cependant sont chargés de leur donner une quantité qui leur est déterminée de tisane d'orge et de limonade, et il est strictement enjoint aux Médecins qui ont la charge des divers hôpitaux, de voir à ce que leurs malades ne manquent pas de breuvages rafraichissants, et soient tenus propres, choses plus essentielles pour leur rétablissement que la médecine."

Sur les questions 12, 13, 14, 15. Point d'observations."

Sur la 16me question. Quant au traitement des malades à bord des vaisseaux, je puis affirmer positivement qu'aucun vaisseau ayant des malades à bord n'a jamais été cinq jours sans être visité. Je me suis fait une obligation de visiter moi-même chaque vaisseau au moins une fois par jour, excepté quand il faisait mauvais temps. Les Drs. Jacques, Fenwick, Allen et autres faisaient une pareille visite par rotation, dans une autre chaloupe. Les malades ne pouvaient pas avoir tout le bien-être possible à terre quand il manquait quelque chose de plus que des tentes. On y avait besoin de gardes-malades, de cuisiniers de cuisines et de serviteurs. Je ne puis qu'être surpris de voir que le Rev. Monsieur, après ses réponses à la 6me et 8me question, dise que 1100 malades de plus auraient pu trouver à accommoder à terre, et auraient été mieux dans des tentes, lorsque à bord des vaisseaux ils étaient certains de n'être pas négligés par leurs amis qui ne pouvaient pas les abandonner; ils y avaient des cuisines et étaient à l'abri du temps qui étaient plusieurs et orageux. Le nombre des malades a diminué à bord de plus d'un vaisseau où les Capitaines veillaient à la propreté, et au confort des passagers. La mortalité était considérable à bord des vaisseaux, mais on peut dire qu'elle était causée en grande partie parce qu'on gardait à bord, pour les enterrer sur l'Isle, les corps des personnes qui étaient mortes deux ou trois jours avant l'arrivée des vaisseaux à la Quarantaine. Ainsi le "Rose", de Liverpool, a enterré treize corps le jour de son arrivée et sept le jour suivant. Le "Elin's Queen", actuellement ici, a débarqué neuf corps le jour de son arrivée."

Sur les 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, questions. M. Moylan est correct."

Sur la 22me question. Il est à ma connaissance que l'on a souffert de ces cadavres soient demeurés dans les lits quel que temps après la mort; j'en ai vu moi-même, et je connais des cas où le Capitaine, comme à bord du "Sisters", l'exemple de son le Capitaine Christian, au refus de la part des passagers et des matelots d'enlever les morts descendait dans le fond du vaisseau, pour en remonter les cadavres sur son dos. Cet homme vraiment bon et humain est mort depuis de la fièvre. A bord du "Elin's Queen", le Capitaine actuellement ici, a été obligé de promettre un souverain à ses matelots pour chaque corps qu'ils sortaient de la cale. Je suis informé que dans d'autres cas, on était obligé de sortir les corps par le moyen de grappins de chaloupes, leurs plus proches parents refusant de les toucher."

Sur les questions 24me et 25me. Quant à la position du cimetière et à la profondeur à laquelle on enterrait les morts, —le lieu où le cimetière est situé actuellement est à l'extrémité ouest de l'Isle où l'on peut creuser la terre à une profondeur suffisante; —c'est un terrain d'alluvion qui est coupé par un canal profond; —c'est un champ de six acres; d'abord les corps apportés des vaisseaux étaient enterrés par ceux qui les avaient apportés, mais les fossés n'étant pas assez profonds, ils sont maintenant enterrés dans des caveaux de cinq à six pieds de profondeur. Il a été prouvé, par des témoignages devant un Comité de santé de la Chambre des Communes, que six pouces de terre sur les corps suffisaient pour prévenir toute exhalaison des morts. M. Moylan dit qu'en premier lieu on enterrait les morts, généralement parlant, dans des fossés qui n'avaient pas plus d'un pied et demi de profondeur, et qu'à sa seconde visite les choses s'étaient un peu améliorées. J'ai taché de convaincre, dès le commencement, les Messieurs du Clergé Catholique et Protestant que la responsabilité de voir à ce que les morts fussent décentement et convenablement enterrés, retomberait sur eux, et qu'ils seraient justifiés de ne point les entermer s'ils n'étaient point satisfaits à cet égard, sans me faire rapport des choses. Mgr. l'Evêque de Montréal, ainsi que plusieurs Messieurs du Clergé Protestant et une vingtaine de Prêtres sont venus à la Grosse-Isle et ne m'ont jamais fait de plaintes à ce sujet. Six hommes sont constamment employés à creuser de larges

fosses de cinq à six pieds de profondeur pour y enterrer les corps. On ne s'aperçoit encore de rien, et c'est assurément durant les chaleurs du mois qui vient de s'écouler que l'on aurait dû craindre quelque chose, s'il y eût eu du danger, — et je n'en appréhende aucune de l'infection qui pourrait venir du voisinage de l'hôpital."

Sur la 26me question. Il est permis au fournisseur de provisions de charger quinze par cent aux passagers en sus des prix de Québec; tel a été son contrat depuis 1832; on le fournit au printemps à prix de détail des différents articles vendus par les Marchands épiceries de Québec, et l'Agent choisit la liste des prix les moins élevés auxquels le fournisseur de provisions ajoute quinze par cent; ces listes sont vendus. Tous les articles fournis aux hôpitaux et employés sur l'Isle sont vendus aux mêmes prix qu'à Québec."

Sur la 27e question. Tout le lait que l'on peut se procurer à la ferme sur l'Isle, a jusqu'ici été fourni à raison de 3d. la pinte. Il a été passé, dans le mois de Juin, un contrat avec un respectable habitant de St. Thomas pour en fournir davantage à raison de 4d. la pinte. Depuis ce temps-là le Commissariat s'est chargé de l'administration des dépenses et a passé des contrats, après avertissements, pour la fourniture des articles requis pour les hôpitaux, tel que le lait et les autres articles. Il n'a pas été permis de vendre du lait de la ferme, aux émigrés, ni cette année ni l'année dernière, excepté durant les mois de Septembre et d'Octobre; on gardait tout pour les malades, excepte une certaine quantité que l'on donnait matin et soir aux Messieurs du Clergé Catholique et Protestant et pour lequel on n'exigeait point de paiement."

Sur la 28e question. Il y a une petite partie de l'extrémité ouest de l'Isle que l'on cultive; c'était un marais que l'on a desséché et qui a été converti en prairie aux frais du docteur Douglas, ce qui a pris six ans pour y parvenir. On s'en sert maintenant pour y ériger des marquées et des tentes où les Capitaines des vaisseaux et les passagers de chambre qui sont atteints de la fièvre sont placés, et où le nouveau fournisseur a ses provisions et ses fours. Le terrain à l'extrémité est de l'Isle a été défriché, desséché et cloturé durant les six années qui viennent de s'écouler et converti en ferme; toute la partie qui se trouve desséchée est maintenant occupée par des tentes où l'on place les émigrés en sûreté."

Sur les 29e et 30e questions. Je ne puis dire ici mon opinion."

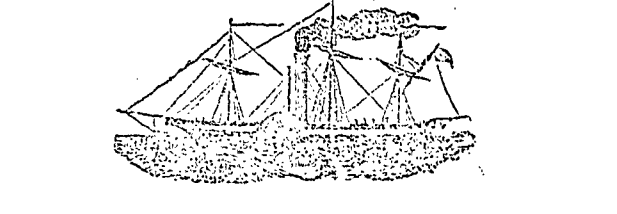
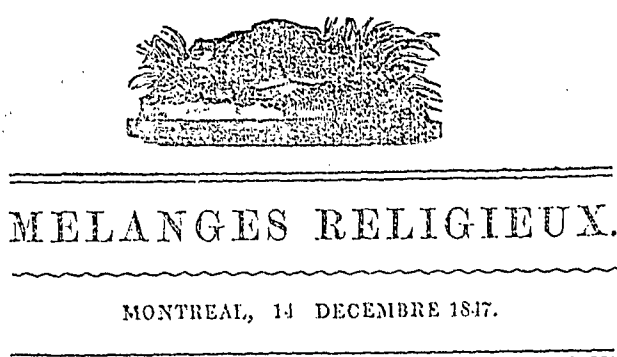
Sur la 31e question. Je ne crois pas que la division des devoirs de Médecin Surintendant eût pu remédier aux abus de cette année qui ont origines de l'impossibilité qu'il y avait de se procurer des Médecins et des gardes-malades, qui tombaient malades deux ou trois semaines après leur arrivée sur l'Isle et toujours au moment où ils commençaient à comprendre la routine de leurs devoirs. J'ai toujours eu l'attention d'employer les docteurs Jaques et Fenwick à faire la visite des vaisseaux, et de me dévouer plus particulièrement sur l'Isle. Mais on comprendra mieux l'impossibilité qu'il y avait de garder les Médecins à leur devoirs quand je dirai que les douze Médecins suivants ont été atteints de la fièvre en cinq semaines, savoir :

Table with 2 columns: Docteur and Docteur. Names include McGrath, Johnson, Fenwick, Allen, Malhiot, Dickenson, Damours, Jamieson, Jr., Dease, Soavé, Jamieson, Sr., and Pinet.

Et les docteurs Robitaille et Larocque ont abandonné l'Isle l'un par la maladie, l'autre pour aller visiter un parent malade — me laissant ainsi constamment avec des novices qui ignoraient la routine qu'il fallait suivre. Le seul avec moi qui ait échappé à la maladie est le docteur Jaques; et m'étant depuis quelques jours assuré des services de M. Aylwin, ancien étudiant en médecine et qui assiste ce Monsieur à l'hôpital, j'envoie faire la visite des vaisseaux pendant que je surveille les hôpitaux autant que peut me le permettre ma santé. Sans les services importants de M. Cullingford, j'aurais eu beaucoup de difficulté à conserver quelque ordre dans les hôpitaux. Il a été employé quatre ans à la Station, et ayant pu échapper à une forte attaque de la fièvre la première année, il a été depuis continuellement occupé, nuit et jour, à procurer des places aux malades et à tenir les comptes et registres et à faire les rapports. Plusieurs années d'expérience dans l'un des meilleurs hôpitaux militaires du monde, (l'hôpital des Gardes) lui ont donné sur les gardes-malades et les serviteurs une influence que je n'ai jamais rencontrée chez aucun autre Médecin. Avant qu'il ait été agréé à cet établissement et après avoir quitté l'armée, il était employé comme Surintendant de la Chambre de Lecture, à l'Echange, à Québec, et m'avait été fortement recommandé, par les docteurs Robinson et Monro, des Cold-stream Guards, comme étant une personne qui avait acquis, par l'étude et l'observation, beaucoup de connaissances en médecine. Je me trouve forcé de parler un peu longuement des bonnes qualités et des services de M. Cullingford, car je remarque que M. Moylan paraît le déprécier dans un ou deux endroits de son témoignage."

Sur la 32e question. Quant à l'emboulement inutile du nouvel hôpital, je remarquerai qu'à l'exception d'une seule bâtisse, il n'y en a pas qui ne soient éloignées les unes des autres de moins de quarante pieds. Je ne connais, dans le voisinage des vieux appartements, aucun terrain ci-devant cultivé qu'on aurait pu employer à y bâtir de nouveaux hôpitaux, excepter le champ que l'on emploie actuellement comme cimetière, et, comme le remarque M. Moylan, que dans son opinion, ce terrain est trop près des hôpitaux, il ne doit pas certainement s'attendre à ce que l'on y érige d'autres hôpitaux. Le seul autre espace défriché est le marais dont on a déjà parlé, qui est de toutes les places la plus mauvaise pour les hôpitaux, c'est un terrain bas, entouré par des rochers, et il serait impossible d'y élever les bâtisses que l'on y construirait, et il est à une trop grande distance des hôpitaux actuels pour être à la portée des cuisines, des chirurgiens ou des Médecins. Partant de là, il n'y a point d'autre endroit défriché jusqu'à ce que l'on arrive à la caserne où résident les militaires, les équipages des chaloupes, les hommes de police et les divers Officiers. Je ne comprends pas comment le Chapelain Catholique puisse souffrir d'être trop près des nouveaux hôpitaux, lorsque la résidence de ce Monsieur est sur une côte assez éloignée des nouveaux et des vieux hôpitaux et isolée de toute autre bâtisse. Les nouveaux comme les vieux hôpitaux sont situés sur une péninsule qui comprend plusieurs acres; c'est là qu'est placé le cimetière. Il a suffisamment de la place pour y construire plusieurs bâtisses sans les entasser les unes près des autres. Le site des nouveaux hôpitaux a été choisi par le Surintendant du Bureau des Travaux Publics après s'être consulté avec moi. Je me suis beaucoup reposé sur son jugement et ses connaissances sur ce sujet."

J'ai répondu à la seconde observation de M. Moylan dans mes remarques sur la 31e question. (A continuer.)



NOUVELLES D'EUROPE.

Par le Britonnia arrivé le 5 à Boston, nous avons des nouvelles de 15 jours plus récentes."

La fleur à Liverpool était le 19 novembre aux prix suivants: celle de Fouest de 29c à 30c; la fleur sure du Canada et des Etats-Unis était de 21c à 23c; le blé du Canada, le blanc par 70 lbs. de 7c 6d à 9c, et le rouge de 6c à 8c. Le blé d'Inde se vendait 33c le quarter. — Par ce qui précède, on voit que le marché de Liverpool a conservé son prix; mais en général en Angleterre il y avait une baisse dans les grains et les marchés étaient peu fréquentés. — La banque d'Angleterre continuait à escompter au prix élevé de 5 par 100. — La maison de Traeman et Cook, de Londres, a failli pour un montant de £350000. — Le Packet Stephen Whitney, dans sa traversée de New-York à Liverpool, s'est perdu sur les côtes d'Irlande; 92 personnes y ont péri."

S'il est vrai que le bureau de la poste ait conclu un arrangement pour faire transporter les malles de Halifax à Québec en 4 jours, nous aurons nos journaux ce soir ou demain."

Nous empruntons à la Gazette de Montréal d'hier les items de nouvelles qui suivent, extraits du Boston Atlas. En Angleterre, les affaires commerciales et monétaires ont meilleure apparence. — Les ouvriers sont en grand nombre sans emploi; on dit qu'ils meurent de faim. — Le parlement s'est assemblée le 18 novembre. En Italie, le comte Bresson s'est suicidé à Naples le 2 en se coupant la gorge avec un rasoir. — Le comte Mortier, ambassadeur français à Turin a voulu tuer ses deux enfants et se suicider. En Espagne et au Portugal, tout était dans le même état."

En Belgique les chambres se sont assemblées le 9. En Suisse, il doit s'être livrée une grande bataille dans le canton de Fribourg. ...Le duc de Toscane a protesté contre l'occupation de Ti-vizzano. Les Florentins levaient des troupes pour cet objet. En Irlande, les meurtres se multiplient. En Allemagne, le fameux musicien John Mendelssohn Bartholdy est mort le 4.

En Espagne et au Portugal, tout était dans le même état. En Belgique les chambres se sont assemblées le 9. En Suisse, il doit s'être livrée une grande bataille dans le canton de Fribourg. ...Le duc de Toscane a protesté contre l'occupation de Ti-vizzano. Les Florentins levaient des troupes pour cet objet. En Irlande, les meurtres se multiplient. En Allemagne, le fameux musicien John Mendelssohn Bartholdy est mort le 4.

REMARQUES SUR LES ELECTIONS.

Depuis notre dernière feuille, les affaires électorales ont commencé à sortir du domaine des nuages. Elles ont pris un caractère plus positif et plus tranché. Généralement parlant, l'opinion publique continue à se prononcer en faveur du parti Réformiste qui, d'après toutes les apparences, obtiendra au Parlement une grande majorité. Voilà pour l'aspect général. Avant d'en venir à des particularités, nous croyons devoir répéter que les candidats du même parti ne doivent pas se faire de rivalités; ils doivent l'un ou l'autre se retirer, lorsqu'ils se trouvent deux pour le même comté. En effet, s'ils persistent, ils ne peuvent pas dire que ce soit le patriotisme qui les anime; c'est un pur amour propre, souvent un désir de satisfaire leur vanité et presque toujours le contentement de voir leur nom suivi de trois lettres majuscules, qui portent ainsi les mémoires d'un même parti à se faire rivaux. Nous espérons qu'aux prochaines élections, les candidats ne donneront pas au pays un pareil spectacle; ils sacrifieront leur amour propre; ils sacrifieront leur intérêt à eux seuls, ils sacrifieront enfin ce contentement souvent si naturel, et n'auront en vue que le bien de la Patrie. Le Pays est, nous l'avons déjà dit, dans un moment de crise; c'est un moment exceptionnel; un moment où les jalousies doivent cesser, et où tous les hommes publics, ceux surtout qui s'adressent le plus souvent à leurs compatriotes doivent oublier le passé, oublier leurs inimitiés personnelles, et donner la main et prêter secours à quiconque, fût-il leur ennemi personnel, qui mérite les suffrages de ses compatriotes, et se présente à eux sans arrière-pensée."

A Gaspé, M. Christie se présente encore et sera opposé par un conservateur d'un côté et par un réformiste de l'autre; voilà, dit un journal, ce que l'on gagne à nager entre deux eaux."

A Québec, MM. Aylwin et Chabot seront opposés, dit-on, par MM. Ryland et Dubord (?), mais sont certains de leur élection et d'obtenir une grande majorité. Un correspondant du Journal de Québec lui écrit qu'au des chefs des ultra-tories de Québec a été en communication ces jours derniers avec les L. P. S. société de Montréal pour obtenir le plan d'organisation qui a servi en 1844 à faire à Montréal des Elections à coups de Bâtons. Nous ne savons si tel est le cas, toutefois d'après le Journal de Québec, son correspondant est d'ordinaire bien informé. D'ailleurs nous aimons à croire que s'il en a été ainsi, les citoyens de Québec en général furent en sorte, par leur bon vouloir et leur conduite paisible comme d'ordinaire, de ne pas donner à leur ville la triste célébrité que possède la Capitale. — Quant à M. Ryland, dans un récent numéro du Canadien, il essaie de prouver que, parce que Mgr. Plessis écrivait autrefois une lettre d'approbation de la conduite politique de M. Ryland en Canada, c'est une approbation de la sienne propre; si ce n'est pas absolument cela, c'est quelque chose d'équivalent. De plus M. Ryland se recommande aux électeurs de Québec, et puis il leur dit que les Prêtres Catholiques à

Québec se mêlent d'élections et qu'ils travaillent contre lui! Des lettres particulières que nous recevons de Québec nous apprennent que la seule personne à Québec qui ait entendu parler de pareille chose, c'est M. Ryland! Personne autre ne pensait et ne croyait semblable chose; pas même les MM. du Clergé que M. Ryland accuse. Et ce Monsieur pense par tout cela s'attirer la confiance des Electeurs? Il pense que c'est en enluminant un corps aussi respectable qu'il va obtenir le mandat des Electeurs de Québec? Ils se trompe fort."

A Mégantic, M. Daly doit avoir pour opposant M. Layfield qui se déclare ouvertement contre le Ministère encore au pouvoir, et dit sans crainte qu'il fera tout en lui pour le renverser. Nos échanges de Québec paraissent croire que M. Daly aura fort à faire, et que M. Layfield a de bonnes chances de réussir malgré toutes les menées de M. Eugène Doucet en faveur de M. Daly. Le Journal de Québec, qui cite ce dernier fait, en donne la raison: il nous montre le frère de M. Eugène Doucet faisant élire M. Daly, et recevoir ensuite une place lucrative à Québec pour le récompenser de ce service. M. Eugène Doucet aimera-t-il selon les apparences à goûter aux faveurs, et il irait ainsi se joindre à ceux qui ont déserté leurs compatriotes."

Quant à Montmorency, il paraît que M. Rhéaume va abandonner la partie, et que ce seront MM. Cauchon et W. H. Lemoine qui auront à lutter. La lutte, nous croyons, n'est pas fort à redouter pour M. Cauchon; car il a pour lui sa conduite parlementaire et ses services antérieurs au pays qui parlent en sa faveur. D'ailleurs le Comté sait à quoi s'en tenir à ce sujet. Les amis de M. Lemoine, qui ne sont autres que ceux du ministère, ont cependant fait entendre à celui-ci que l'élection de M. W. H. Lemoine dépend du choix de l'Officier-Rapporteur. Eh bien! qui l'aurait cru? celui auquel on adresse le writ pour l'élection de Montmorency n'est autre que M. Louis Lemoine, le frère même de celui qui se présente comme candidat. Nous pensons bien que l'on pouvait choisir de ses propres créatures pour Officier-Rapporteur; mais pour favoriser l'élection d'un candidat, choisir le propre frère de ce candidat, un frère qui demeure sous le même toit et vit des mêmes produits que son frère, c'est pousser vraiment les choses un peu loin; c'est tenter un homme, c'est essayer de le corrompre. Espérons néanmoins que M. Louis Lemoine saura faire son devoir, et que dans M. W. H. Lemoine et M. Cauchon il ne verra que deux hommes égaux qu'il doit traiter de la même manière, et avec la même justice."

À la ville des Trois-Rivières, nous voyons trois candidats sur les rangs: M. M. Judah, Polette et P. B. Dumoulin; M. Viger n'y paraît pas. On dit que M. Judah a de bonnes chances de succès."

À St. Maurice, il n'y a que M. Désannier qui se présente; le comté ne saurait faire un meilleur choix."

À Berthier, l'Écho des Campagnes nous apprend que M. D. M. Armstrong sera réélu. Nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de notre confrère dans ses judicieuses remarques et dans ses éloges de la conduite politique de ce Monsieur. L'Officier Rapporteur est M. A. D. Bondy."

À Montréal, MM. Holmes et Lafontaine seront élus, car ils ont la majorité et la grande majorité des voix. Ils auront probablement de l'opposition, mais ce ne devra pas servir à leur faire perdre leur élection. L'Officier Rapporteur est, dit-on, un M. McPherson, parent de M. Badgley."

À Terrebonne, M. Lafontaine se présente et sera opposé, dit-on, par M. Scott, avocat de Montréal. M. Turgeon, comme nous le pensions bien, ne se présente pas, et il oppose encore moins M. Lafontaine; il est Officier Rapporteur."

Pour le comté de Montréal, il y a M. Jobin qui est certain de sa réélection. M. Hayes ne s'y présente pas, comme on le faisait entendre."

Au comté de Rouville, nous voyons toujours M. Hubert sur les rangs; quelques personnes y mettent aussi M. Davignon et disent qu'il veut se faire élire de préférence à M. Hubert, pour la raison qu'on ne doit pas choisir un représentant hors du comté. Nous ne saurions ajouter foi à cette rumeur, d'abord parce que M. Davignon ne voudrait pas faire de l'opposition à propos de rien, et ensuite parcequ'il paraît que ce Monsieur se propose de quitter lui-même bientôt le comté, et de se mettre aussi dans la même position que M. Hubert."

À Beauharnais, outre les trois candidats que nous nommons vendredî dernier, il paraît qu'il va s'en présenter un troisième qui sera ou le col. Brown, ou le col. Sriver, ou M. Norval. M. Colville se retire de la vie publique; la Gazette de Montréal pense que la conduite parlementaire de M. Colville a donné à ses constituents toute la satisfaction possible; c'est de quoi il est permis du moins de douter."

Pour Sherbrooke, on parle toujours du col. Gagy; mais on dit aussi que le col. Moore se présente et que ses chances de succès sont probablement bonnes."

À Oxford, M. Ruddell ne veut plus se présenter comme candidat; M. Hincks qui est de retour d'Europe s'y est transporté, et paraît assez sûr de se faire élire."

Bien des personnes disaient que samedi devant paraître les nominations de MM. McDonald, Brunneau, Turcotte, etc.; mais il n'en a rien été; il n'y avait pas une seule de ces nominations. Plusieurs se demandent de suite la raison, qui ne fut pas difficile à trouver. Car on en vint à bout à la conclusion que le ministère ne voulait pas se faire de nouveaux adversaires par ces nominations qui, dit-on, ne doivent paraître que plus tard et lorsque le ministère se croira sûr de certains comtés. Néanmoins pour notre part, nous croyons que les comtés où ces nominations devaient faire sensation, savent déjà à quoi s'en tenir; et nous sommes certains que ce ne sera pas ce nouvel acte qui les étonnera beaucoup. Ils ont déjà en trois années pour juger s'ils doivent garder au pouvoir le Ministère du jour; ce nouvel acte n'étant qu'une conséquence du reste, un acte qui ne fera que figurer parfaitement en face de ceux des trois précédentes années, cet acte ne doit surprendre personne, et nécessairement ne saurait influer beaucoup sur les choix que feront bientôt les comtés. Que le Ministère ne craigne pas; qu'il fasse publier ses nominations et cela sans trembler. C'est peut-être le seul moment qui lui reste pour cet oeil, qu'il en profite, et qu'en usant de son patronage il se garde bien de monter de l'hésitation. Quand on fait tant que de demeurer au pouvoir avec une majorité factice, et que l'on

évidemment contre la volonté du peuple. On ne doit plus rougir de ses actes. La honte devait venir dès le commencement de la résistance aux vœux du peuple; si l'on n'a pas eu honte, si l'on n'a pas tremblé, qu'on ne rougissera pas et qu'on ne tremblera pas de terminer son œuvre. Qu'on montre un semblant de courage dans son dernier acte, sans s'occuper si par là on met le seau à sa honte et à sa conduite éminemment impopulaire. Car il n'est plus temps; on aura beau faire, la sentence est portée. Les actes passés sont du domaine de l'histoire, et si par ces actes on a établi sa propre honte, c'en est fait. Il n'est plus temps; la postérité fera son devoir. Elle n'aura qu'à rendre justice, et par là même à marquer le front d'hommes semblables, des stigmates ineffaçables de la honte. Ainsi qu'on n'hésite plus, qu'on ne craigne plus; qu'on profite des instants, qu'on mette le seau à son œuvre; car il peut bien se faire que les rôles ne vont bientôt plus être les mêmes.

Le rédacteur de l'*Aurore*, à propos du Manifeste de Mgr. Phelan et des remarques de la *Minerve* et des *Mélanges* à ce sujet, nous parle de certains prêtres, même à Montréal, qui ont prononcé « en clair des discours presque exclusivement politiques. » Pour notre part, nous n'avons pas encore entendu de semblables discours, et surtout dernièrement. Dans tous les cas, il serait fort à désirer que l'on sût quelles raisons il y a entre le Manifeste de l'Evêque et ces prétendus discours; bien plus, que l'on sût ce que le ci-devant président du conseil a à faire dans ce Manifeste. A moins de cela, on ne saurait comprendre ce qu'on entend dire notre excellent confrère de l'*Aurore*.

Les journaux de Québec nous apprennent qu'à Deschambault, il vient d'y avoir (le 5) une assemblée très nombreuse des citoyens les plus respectables de l'endroit, à l'effet de répondre à l'invitation du Comité Constitutionnel de la réforme et du progrès de former un comité de paroisse, etc. L'assemblée sous la présidence du maire, commencé par la nomination des officiers suivants, savoir: Le capitaine P. Benoit, Président. Ls. G. Pagé, Vice président. J. Bte. Lemay, Trésorier. N. Gauthier, N. P., Secrétaire.

Après quoi, les messieurs suivants ont été nommés membres du comité de la dite paroisse de Deschambault, dont onze d'entre eux formeront un quorum: Le lieutenant-col. A. Chs. Tascheureau, le major Ls. G. Bellis, le major F. X. Delisle, le capitaine A. Chs. de Lachetrotière, le capitaine Frs. G. Bellis, le capitaine J. E. DeJoy, le capitaine Ls. Raymond, le capitaine T. Marotte, lieutenant J. R. Delisle, lieutenant R. Arcand, lieutenant M. Z. Gauthier, lieutenant Frs. Hamein, lieutenant Ant. G. Bellis, l'enseigne Ant. Dufresne, l'enseigne J. Belcan, P. Gauthier, B. Marotte, Jos. Morin, Jos. Sauvageau, Aug. Mathe, Vic. Gariépy, S. Arcand, Jos. de Lachetrotière, J. L. Pagé, Jos. Paquet, Jean Pageau, Jos. Verrette, F. Courteau, J. Dussault. On. Gauthier, et J. Julien.

A la Rivière Ouelle, il y a eu la même démonstration qu'à Deschambault. Une assemblée publique a eu lieu le 6 sous la présidence de P. Garon, écrivain. On procéda d'abord à l'organisation du « conseil d'organisation électorale de la paroisse » par les nominations suivantes: Pierre Thomas Gasparin, écrivain, président; Charles Hilaire Tétreau, écrivain, vice-président; Louis Thomas Chapais, écrivain, trésorier; Pierre Garon, écrivain, secrétaire.

Après quoi, les Messieurs suivants furent nommés membres du comité de paroisse recommandé par le comité de la réforme: Joseph Bonchard, écrivain, MM. George Dautenil, André Bérubé, Joseph Gagnon, Louis Dautenil, Clément Milville, J. M. Peltier, Marcel Lévesque, Chs. Rochefort, René Séguin, Jos. Altiot, J. Bte. Richard, Pascal St-Pierre, Jos. Dionne, Isaac Caron, Jean Vaillancourt, Jean Milville, Rémi Dussault, Vincent Bonchard et Marcelle Aubin.

NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer qu'une lettre, que nous avons reçue samedi, nous apprend la triste nouvelle de la mort subite de M. Joseph Lacasse, archiprêtre et curé depuis un bon nombre d'années de la paroisse de St. Henri de Lauzon. Ce vénérable monsieur, après avoir prêché (jour de la Conception) sur la fête du jour, a été se placer au chœur, où il est tombé en défaillance; il en a été enlevé et est mort quelques instants après. Il était âgé de 62 ans. Il avait été ordonné prêtre le 26 avril 1812, et appartenait aux sociétés d'une messe et de la caisse ecclésiastique de St. Michel, ainsi qu'à la congrégation du séminaire de Québec. On fait les plus grands éloges de sa manière de conduire sa paroisse. Ne voulant jamais faire d'éclat, il se contentait d'opérer le bien dans le silence sans chercher aucune récompense sur la terre pour son zèle. C'était en un mot un vrai prêtre, un prêtre selon le cœur de Dieu.

Nous publions aujourd'hui sur la première page à l'exclusion d'autres matières un tableau tout-à-fait intéressant sur les canaux de la province. Nous en sommes redevables à un de nos amis qui nous en a transmis une copie anglaise et à qui nous offrons pour cela nos sincères remerciements. Nos lecteurs, qui s'intéressent aux améliorations dans le pays, voudront bien consacrer à l'examiner un instant de leurs loisirs.

Nos lecteurs verront par les annonces que, Vendredi prochain M. le Juge Mondelet donne à l'Institut Canadien une lecture « sur la position de la femme en Canada, etc. » Le sujet est digne d'attention. Nous sommes certains que les citoyens de Montréal ne manqueront pas ce soir là de se trouver en nombre dans la salle de l'Institut, d'abord pour témoigner à cette florissante société combien le public apprécie ses efforts, ensuite, pour faire honneur au lecteur qui veut bien se prêter à ce genre d'instruction, et ensuite pour entendre la lecture elle-même qui sera sans doute quelque chose de bon.

Nous avons la satisfaction d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs que M. Théophile Hamel commence ses travaux dans la capitale. La réputation, que Monsieur s'est justement acquise à Québec, doit engager les citoyens de Montréal en particulier à ne lui faire pas regretter son absence de la vieille capitale. Nous sommes certains que nos concitoyens sont trop amis des beaux arts pour ne profiter pas de cette bonne fortune; ils iront nous sommes sûrs visiter l'atelier de M. Hamel, et après avoir admiré l'œuvre de son pinceau, ils ne manqueront pas sans doute d'insérer leurs noms sur son registre!—Voir l'annonce.

En jetant un coup d'œil aux colonnes d'annonces, on verra qu'il y a un bazar annoncé. C'est un bazar pour les pauvres; tout le monde doit donner. L'hiver ne retarde peut-être de se déclarer entièrement que pour nous donner la facilité de venir au secours de l'indigent et lui épargner bien des peines et des souffrances. Qui d'entre nous donc refuserait de contribuer à si bonne œuvre?—Voir l'annonce.

FAITS DIVERS.

LA SAISON.—Aujourd'hui, 14 décembre, nous n'avons pas encore un seul pouce de neige à Montréal; jusqu'à hier, le temps a été doux, couvert et pluvieux; de tous côtés, on nous annonce que les chemins sont dans un état affreux. Cet état des routes est cause que nos marchés sont peu fournis, qu'on paie les denrées un prix très-élevé, en sorte que le commerce est dans une quasi complète stagnation. Aujourd'hui, il fait frais, il vente, et le ciel est couvert: il pourrait bien se faire que nous eussions de la neige avant 24 heures.

LES ABRIS.—Aux abris, il reste encore environ 350 malades; dans la journée du 9, il en est mort 4.

NOMINATIONS.—La *Gazette du Canada* de samedi contient entre autres les nominations suivantes: Juge de la cour du district de Colborne: Geo. R. Hall, écrivain. Inspecteur du Revenu dans et pour le district de Québec: James Macpherson Lemoine, écrivain. Député gardien des Glissoirs sur la rivière Ottawa: John McDonald, écrivain de Bytown. Collecteur sur le canal Welland: John Symington Clark, écrivain.

DE LA BESOGNE POUR LA LÉGISLATURE.—Il est donné avis dans la dernière *Gazette Officielle* qu'on s'adressera à la législature pour les objets suivants:

1. Pour obtenir le droit de bâtir un pont-levis sur la rivière Richelieu pour faciliter la jonction du « chemin à rails de Montréal et de la ligne provinciale » avec le « chemin à rails de Vermont-nord et du St. Laurent ».
2. Pour obtenir un acte autorisant le Bureau des travaux publics à terminer le Havre de Cobourg, ou donnant le pouvoir de ce faire à la compagnie du Havre de Cobourg.
3. Pour demander le rappel de l'acte incorporant la profession médicale, et à la place un acte établissant un bureau d'examineurs à Québec et un autre à Montréal.
4. Pour obtenir une charte pour faire un chemin de bois depuis le village de Huntington à Lowe's Point, Lac St. François.
5. Pour obtenir un acte autorisant la construction d'une chaussée à travers la rivière Richelieu, à l'endroit appelé « la chûte », au-dessus du village du canton de Chambly.
6. Pour obtenir une charte pour la « compagnie du gaz de la cité de Kingston ».
7. Pour obtenir une charte pour bâtir un Havre au port de Burwell, s'il n'est pas fait d'appropriation à ce sujet.
8. Pour obtenir un acte d'incorporation pour la « compagnie des mines de cuivre du Sault Ste. Marie ».
9. Pour obtenir un acte d'incorporation pour la « compagnie des mines de Root River ».

ÇA POURAIT ÊTRE PLUS SÉRIEUX.—Une lettre particulière de Québec en date de jeudi, lendemain de la Conception, contient les lignes suivantes: « A la suite du salut solennel de la Cathédrale (hier), il devait y en avoir un autre non moins solennel avec musique instrumentale exécutée par les élèves, dans la chapelle du séminaire. Mais au moment où le clergé arrivait à la porte, on vint tout le peuple se précipiter hors de la chapelle, en criant que le plancher se désolait. En effet, une goutte pourrie sans doute, s'était rompue vers la partie la plus rapprochée du chœur, mais par bonheur la terre n'était qu'à un pied, et le plancher n'a pu céder d'avantage. La panique cependant était donnée; et tout le monde de se presser, se bousculer, se froisser, se précipiter vers la porte de la chapelle. Il n'y a pas eu que je sache d'accident grave.... Si par malheur une goutte plus haut avait manqué, les conséquences auraient pu être sérieuses: car en cet endroit se trouve une cave de près de trente pieds de hauteur! C'est é frayant d'y penser ».

ORDINATION.—Le 28 novembre, premier dimanche de l'Avent, Mgr. de Sidyma a ordonné prêtre (à Québec) M. P. L. Lahaie, maintenant vicaire à St. Roch de Québec où il remplace M. H. Potvin, nommé vicaire à Ste. Marie de la Beauce.—Communiqué.

LE TEMPS A QUÉBEC.—On nous écrit de Québec que depuis le 10 au matin jusqu'à onze au soir il a plu presque constamment. La neige fondait considérablement, et le fleuve était libre comme en été.

L'ÉVÊQUE DE NEW YORK.—Le *Freemal's Journal* du 4 contient une lettre adressée à l'éditeur par Mgr. de New York. Le savant prélat a écrit cette longue épître à propos d'une ouvrage qui vient de paraître à New York, intitulé « *Kirwan's letters to Bishop Hughes* » nous essaions de donner une traduction de cette lettre dans notre prochaine feuille.

On annonce l'apparition d'un nouveau journal réformiste, le *Western Sentinel*, à Chatham, et deux autres de même politique devant paraître à Cobourg. *Minerve*.

ÇA PROMET.—Des nouvelles satisfaisantes ont été apportées de Madagascar: le fils unique de la reine s'est déclaré en faveur des chrétiens, et il a déjà donné des preuves de la sincérité de sa profession de foi en couvrant de sa protection vingt-six chrétiens qui avaient été désignés comme victimes par le gouvernement de sa mère. *C. P. du Canadien*.

HAÏTI.—On nous écrit du Cap Haytien le 14 novembre: Nous avons reçu dans la journée du 10 un courrier expédié par le gouvernement pour annoncer que la corvette de guerre haïtienne, *La Constitution*, avait sauté dans la rade de Port au Prince le dimanche précédent, à une heure de l'a, près midi. Toute l'équipage a péri à l'exception de 10 hommes. *La Constitution* était navigère la goélette *Nautillus*, des États-Unis, vendue au gouvernement haïtien. On évalue la perte à \$50,000. Cet accident est d'autant plus regrettable que nous avons déjà perdu de même une autre goélette de guerre, *La Présidente*.

VAISSEAU DE LIGNE DÉTRUIT PAR LES FOURMIS.—Les chantiers de Bombay offrent en ce moment le curieux spectacle d'un vaisseau de ligne neuf, le *Miami*, détruit, non point par le feu de l'ennemi, mais par une armée invisible de fourmis blanches qui ont rongé intérieurement tous ses bois, de manière à le faire enrouler sur lui-même. Le constructeur en chef, M. Turner, a adressé aux lords de l'Amirauté anglaise un exposé lucide de ce fait, difficilement croyable pour ceux qui n'ont pas vu de leurs propres yeux les ravages que fait la fourmi blanche dans les pays intertropicaux.

DRAMATIQUES INCIDENTS DE L'INCENDIE DU PUGENIX.—

Un passager, échappé aux désastres de ce steamer, qui a pris feu le 21 du mois dernier sur le lac Michigan, a donné les détails suivants sur ce sinistre. Il y avait à bord 300 personnes, dont 45 seulement ont été sauvées. Lorsque les malheureux passagers se virent pris entre deux ahmes, la scène qu'ils offrirent était, tout à la fois, imposante et affreuse; quelques-uns se soumettant avec résignation à leur destin se mirent en prières et attendirent tranquillement la mort, tandis que d'autres poussaient des cris affreux et allaient eux-mêmes au-devant du trépas en se précipitant dans les flammes. Au fur et à mesure que celles-ci s'avançaient, les voix s'éteignaient une à une, et aux cris de désespoir succéda un profond silence. Un grand nombre de passagers s'étaient réfugiés sur les mats, leurs traits empreint de terreur étaient éclairés par les flammes qui les faisaient rassembler à des fantômes; le feu les gagnait peu à peu et ils tombèrent l'un après l'autre jusqu'au dernier. L'un d'eux s'était attaché à une vergue, ce fut le dernier qui survécut, et quand la vergue tomba sur le pont, il tomba avec elle. Un enfant qui s'était jeté à l'eau avec une échelle dont il s'était fait un radeau a été trouvé mort de froid sur cette planche de salut.

MODÈLE DE LETTRE.—On se plaint et bien à tort de la difficulté d'écrire une lettre. Rien de plus simple cependant que d'expliquer ainsi ce dont on a besoin. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre d'un avoué textuellement copié: *J'ai reçu la vôtre; envoyez-moi de l'argent.* « DURAND »

CORRESPONDANCES.

RECU DE:

- M. S. S. A. de Q., lettre; merci des informations. Une pareille bévue ou méprise est par bonheur peu fréquente. C'est toujours cela, mieux que rien. Pour la journée politique, nous y souscrivons. Américain Vespuce n'est-il plus présent à votre mémoire, que vous n'en parlez plus!
- M. Doredo, Québec, lettre; tout est fait; réponse bientôt par écrit; nous n'entendons rien à cette affaire télégraphique; quant à vos rapides progrès, personne n'en saurait douter.
- M. J. A. P. Montréal, lettre; réponse.
- Mad. Contribution, Montréal, billet; la chose était déjà prescrite et faite.
- M. L. F. Québec, lettre. Nous vous sommes bien obligés pour le tout; vos suggestions sont excellentes, nous y pensions; nous ferons certainement quelque chose. *Celui qui est si avide* donne-t-il encore quelques signes de vie? Nous vous donnerons une autre réponse bientôt.
- M. P. B., lettre; nous y voyons aujourd'hui; c'est très libéral de votre part; nous ne manquerons pas d'en profiter.
- M. . . nous ferait grand plaisir en nous écrivant au sujet en question.
- M. Delisle, prêtre de la Petite Rivière, écrit à un de nos amis par rapport aux quelques lignes que nous lui adressâmes il y a quelques semaines. D'après cette lettre, il appert que M. Delisle s'était entendu avec le maître de Poste de la hôte St. Paul, et que celui-ci devait nous renvoyer le 1er numéro seulement; et s'il était trop tard, il devait nous informer que M. Delisle souscrirait pour le semestre. Ni l'une ni l'autre de ces deux choses n'a cependant été faite. Néanmoins nous sommes bien aise de voir M. Delisle se disculper ainsi et de pouvoir annoncer qu'il n'y avait de sa part aucune intention malicieuse. Cette satisfaction est d'autant plus grande que nous voyons au juste où a eu lieu la négligence. Nous la signalons au public, afin qu'il puisse juger par lui-même si le service des postes dans les campagnes est sur un pied convenable, et si l'on a droit de se plaindre plus d'une fois.

BULLETIN COMMERCIAL.

Exportation de Québec relativement à quelques articles seulement, en 1847.

Beurre, 341163 lbs; fleur, 371054 quarts; pois 29191 minots; blé, 66034 minots.	En 1846.	
Beurre, 88632 lbs; fleur, 287090 quarts; pois, 62083 minots; blé, 54375 minots.	En 1847.	
Ainsi il y a augmentation cette année dans l'exportation du beurre, de la fleur et du blé, et diminution dans les pois. A Québec, 73 vaisseaux de toutes sortes ont été construits à Québec; le nombre de tonneaux réunis de tous ces vaisseaux est de 35620.		
Port de Québec.		
	Vaisseaux.	Tonneaux.
1844.	1214	458971.
1845.	1475	559712.
1846.	1439	573208.
1847.	1179	474545.

D'après un état détaillé pour les quatre dernières années, il appert que les exportations de bois ont été cette année d'environ un cinquième de moins que de coutume, et par conséquent que ce qui reste de bois à Québec propre au commerce est plus considérable que les autres années, d'un quart environ. N. B. Ces détails sont pris et abrégés du *Morning Chronicle* de Québec.

AFFAIRES DE BANQUEROUTES.

Thomas Kerens, négociant de Montréal, 1ère. assemblée des créanciers le 24 courant.

Les soussignés donnent avis qu'ils demanderont à la Cour de Revue pour affaires de banqueroute confirmation de leur certificat de décharge, les jours suivants: John McIntosh, le 7 janvier; Edmund Heath, do; Andrew P. Holland, do; Alfred Phillips, do; Peter S. Murphy, do; John A. Sharran, do; Robert Thompson, do; Robert Hick, do;

DECES.

En cette ville, le 7 du courant, très regrettée d'un grand cercle de parents et d'amis, Dame Marguerite Rousseau, veuve de feu Jean Baptiste Chevalier De Lorimier, Ecuyer, âgée d'environ 82 ans.

Aux Trois-Rivières, vendredi, le 10 du courant, Dame Marie Josephine Talusier dite Lessalle, veuve de feu M. Joseph Boulangé, et mère de Boulangé, Ecuyer, de cette ville. A St. Roch, le 7 du courant. Sieur Ignace Charpentier âgé de 41 ans.

INSTITUT CANADIEN.

L'HONORABLE C. MONDELET donnera une Lecture Publique, dans la Salle de l'INSTITUT CANADIEN, VENDREDI, le 17 Décembre, à HUIT heures, P. M. Le sujet sera: « Sur la position de la femme en Canada, l'influence qu'elle doit exercer sur la famille, dans la société et à l'étranger, sa destinée est liée à celle du pays. Moyens de rendre la femme ce qu'il importe qu'elle soit. » Ce jour étant l'anniversaire de la fondation de l'Institut Canadien, le Rapport Annuel de cette Société sera lu immédiatement après la Lecture.

Par ordre

V. P. W. DORION,
Secrétaire Archiviste,
I. C.

Montréal, 14 décembre 1847.

THEOPHILE HAMEL,
PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGÉ, Rue Notre-Dame.

Les ÉTUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

BAZAR

AU SECOURS DES PAUVRES DE CETTE VILLE.

Le BAZAR aura lieu MARDI, le 21 du courant et les jours suivants, dans la Grande Salle de l'Hôtel Da ley, que le propriétaire a eu la générosité de prêter pour l'occasion.

Des mesures ont été prises pour rendre ce Bazar aussi attrayant que possible par la quantité et la qualité des effets qui seront exposés en vente.

On invite les personnes qui auraient à faire des présents de Noël ou du premier jour de l'an de venir visiter le Bazar où ils trouveront un choix d'objets convenables à des prix modérés.

Une Bande musicale assistera à l'exposition. La salle sera ouverte chaque jour à 10 heures A. M. Une table de rafraîchissement fournie et on y donnera le lunch et la soupe aux personnes qui le désireront.

Les ouvrages et objets destinés pour le Bazar doivent être envoyés à l'adresse de Madame J. U. BEAUDRY, rue St. Hubert ou à Demoiselle JOSÉPHINE DUVERNAÏ, rue St. Vincent.

Montréal, 14 décembre 1847.

P. GENDRON,
IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforce de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que: LIVRES, PAMPHLETS, BILLETS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, POLICES D'ASSURANCE, CHÈQUES, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRÈS-REDUITS.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT

EXTRAIT.

Balance due aux déposants, 31 juillet 1847.	£49417	8	9
30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour.	£47800	7	1
Do. retiré do.	34214	3	3

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5

Balance due ce jour aux déposants £63058 12 2

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

CAISSIER.

Bureau de la Banque d'Épargne,

de la Cité et du District, 46,

Grande Rue St. Jacques,

30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

2 décembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

S. S. PÈRE N. S.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847;

ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 25 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'une des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne, sera BIENTÔT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PÈRE N. S. ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.

Montréal, 19 novembre 1847.

A VIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

Le Public recontera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa QUALITE DE MEDECIN, qui est une garantie de l'efficacité des remèdes, et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES, DE DROGUES A TEINTURES, DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi : DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES, ET DES BOITES DE REMEDES HOMIOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

DE PERSE, D'ARABIE, DE

BERBERIE, DE SYRIE,

PAR M. L. CHARRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

Cet ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer en s'adressant à M. G. N. Gosselet, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. Fabre et Cie, ou qu'il n'en a été frappé aucun très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance. Montréal, 8 octobre 1847. — q.

LIBRAIRIE

ECCLÉSIASTIQUE.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Ateliers, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Elle est constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur Imprimerie. Enfin ils s'efforcent de leur procurer pour satisfaire ceux qui les patroneront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

La sollicitation de quelques citoyens, M. THÉOPH. HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une Chronographie du Portra et de-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription : 5s.

C. N. GOSSELIN, Agent.

Montréal, 9 octobre 1847.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

Qui sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, diocèse de Montréal le 15 octobre prochain, par les Mesdames et Mesdemoiselles, sous le patronage de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignement qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'appui de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouveau Etablissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il est bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne paiera aucune pension pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre année scolaire que celle qui aura lieu au commencement de chaque septennaire, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public en français et en anglais, devant des membres des classes, qui se feront par le Secrétaire de l'Institution, et le Secrétaire de la Commission.

Montréal, 20 sept. 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

sur

L'EGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir Mélanges Religieux, Recue Canadienne, Mineure.

Le No. du 23 avril dernier, [Mélanges Religieux] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Église du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne convient pas au caractère sacré dont il est revêtu; c'est une dette qu'il entend payer à l'Église du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas en la prétention d'écrire l'histoire de l'Église du Canada, pas plus que l'histoire de son Pays; les travaux apostoliques auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout devant être écrite à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée de l'empreinte de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quel qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut présenter un livre d'histoire; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme Pava, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération un ouvrage qui repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour recevoir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer le corps politique, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Grâces de nos Cours, etc.; il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laboratoire et métaphysique ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondateurs des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congrégationnistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notions sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne passerons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche source où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartient.

MM. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERNALTY, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne. — L'on souscrit aussi au Bureau des MELANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, si la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

AVIS.

Un Professeur français, récemment arrivé des Etats-Unis, et muni de bonnes recommandations, désire donner des leçons à domicile dans cette ville ou chez lui; il peut enseigner les deux langues française et anglaise grammaticalement. Il accepterait aussi une Ecole-Modèle à la campagne. S'adresser aux bureaux de ce journal près de l'Évêché ou à M. J. H. Jolin, notaire, rue Ste. Thérèse. Montréal, le 26 novembre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND,

21, RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

Montréal, 5 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Évêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Benbion, L. T. Drummond, H. Judah,

Francis Hincks, H. Mulholland, J. H. Holton, John Tully, Damass Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. — Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours et Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances le exigent, on pourrait s'occuper des demandes en applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

ECOLE FRANÇAISE ET ANGLAISE.

M. G. BATCHELOR, annonce aux parents qu'il va ouvrir, si un nombre suffisant d'élèves se présente, une ECOLE du JOUR, Lundi prochain, le 29 du courant, à la place de M. Rochon, chez M. St. Germain, rue St. Paul. Ayant déjà enseigné, M. G. Batchelor se présente sans crainte devant les parents et prie ceux qui désirent envoyer leurs enfants à son école, de laisser leurs noms chez M. St. Germain ou chez M. Rolland, libraire, où l'on trouvera tous les renseignements désirés. M. G. B. donnera des leçons à domicile. Montréal, 23 novembre 1847.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourry, agent. 16 novembre 1847.

College joliette.

CET ÉTABLISSEMENT, fondé à l'industrie par la libéralité de l'honorable B. JOLETTE, est maintenant placé sous la direction des Chers de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1ère ANNÉE.

Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et Cours religieux. Histoire ancienne (en anglais). 2ème ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Tenue des livres.

3ème ANNÉE.

Principes de la Littérature. (Belles-Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français. 4ème ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises. 5ème ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui, ayant suivi ce cours, désiraient étudier le latin, trouveront dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture des livres donnés aux meilleurs narrateurs.

CONDITIONS :

Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précèdera les vacances. Enseignement et logement 23, payables d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Établissement. REV. ANT. THIBAUDEAU, Directeur. REV. F. I. LAHAYE, sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUR, M. N. M. A. FAYARD, M. L. CHÉTIEN, M. W. SHEPHERD, Catéchist. prof. Cat. Mineur.

20 sept. 1847.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL.

CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles commissaires.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de

CHASUBLES TOUT FAITES.

AUSSTI.

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec broches à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc, brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPEL ET BANDES DE DALMATIQUES EN DRAP D'OR (imitation) à dessins très-riches et scintillants.

Damas brochés en or et couleurs. Damas brochés (assortis de couleurs) brochures riches, ornées et de bas prix.

GARNITURES COMPLETEES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapelles et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches ornements au centre et aux extrémités.

ETOIFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Cibicoes Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation (en or ou en argent), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRES NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

MANUEL

TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINOUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

So vend chez MM. FABRE & CIE. MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. A L'ÉVÊCHE.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIN DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 7
Six lignes et au-dessus, 1ère insertion, 0 3 4
Chaque insertion subséquente, 0 10
Au-dessus de six lignes, 1ère insertion) chaque ligne, 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 1
Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Cor. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Pire. Vic.
St. Anne, M. F. PILOTE, Pire. Direct.
Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.
JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.